



COVID-19

UPDATE 20.10.2021

LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRODUCTION DE CONTENU COMMERCIAL EN BELGIQUE EN TEMPS DE COVID-19

FR

LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRODUCTION DE CONTENU COMMERCIAL EN TEMPS DE COVID-19 (UPDATE 20-10-2021)

Il est clair que le virus circule toujours dans la population, même avec des variantes encore plus contagieuses, et continue de représenter une menace pour la santé publique et donc pour la santé des travailleurs et des employés des productions audiovisuelles commerciales.

Les lignes directrices du Covid-19 (update 20.10.2021) du BCPB sont une synthèse des lignes directrices du guide sectoriel (update 14.04.2021), qui a été élaboré après consultation entre toutes les fédérations professionnelles et associations d'intérêt (y compris le BCPBelgium asbl). Le guide sectoriel du secteur audiovisuel est publié sur le site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et du fonds social Mediarte:

<https://www.mediarte.be/fr/dossiers/qui-est-mediarte-et-le-secteur/actualites-du-secteur/update-covid-19-guide-sectoriel>

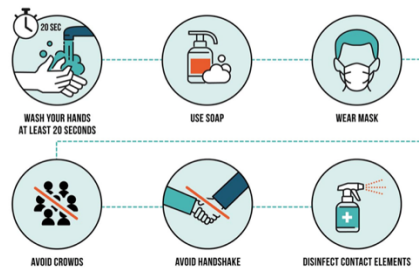
Le guide sectoriel et les lignes directrices du BCBP Covid-19 complètent le Guide générique pour lutter contre la propagation du Covid-19 au travail élaboré par le Conseil supérieur pour la prévention et la protection au travail: <https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/news/Guidegenerique.pdf>

Avec ces directives, les maisons de production indépendantes veulent prendre leurs responsabilités envers leurs employés, clients (annonceur et agence) et fournisseurs.

RESPONSABILITE INDIVIDUELLE

Les directives ci-dessous complètent la responsabilité de chaque individu pour éviter la contamination et la propagation par/du Covid-19.

Pour rappel:



PRE-PRODUCTION

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Tous ceux qui feront partie d'une production (cinématographique) et qui seront présents sur le set (équipe, casting, employé d'agence et / ou client) devront signer une déclaration sur l'honneur indiquant ce qui suit:

- Elle/Il suivra toujours toutes les mesures imposées par le gouvernement (également dans la sphère privée)
- Elle/Il n'a eu aucun symptôme de Covid-19 ou été en contact avec des personnes qui ont eu ou ont des symptômes de Covid-19 au cours des 14 derniers jours
- Elle/Il signalera à la maison de production si elle/il est entré en contact avec une personne infectée et / ou montre des symptômes de contamination après avoir signé cette déclaration sur l'honneur afin qu'un remplacement immédiat puisse être organisé.
- Pour les acteurs uniquement : elle/il est en possession d'un Covid Safe Ticket (CST).

BUREAU

Le travail doit être organisé autant que possible de manière à ce que le télétravail soit possible pour les emplois qui s'y prêtent. Les mesures d'hygiène et de distanciation sociale au bureau doivent être respectées autant que possible. Le "Guide générique pour prévenir la propagation de Covid-19 au travail" décrit ces règles en détail.

CASTING

Le directeur de casting organise le casting en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

LOCATION SCOUTING / REPERAGE TECHNIQUE

La recherche de lieu et le repérage technique sont organisés de manière à ce que les mesures d'hygiène et de distanciation sociale soient respectées. Le port d'un masque est obligatoire.

SUR LE SET

COVID SAFE TICKET

Il est fortement recommandé que chaque personne présente sur un plateau de tournage soit titulaire d'un Covid Safe Ticket (CST). Sur un plateau de tournage, il n'est pas toujours possible de respecter à tout moment les mesures de distanciation sociale mises en place. Avec un Covid Safe Ticket, nous protégeons en premier lieu nos collègues et les autres personnes présentes sur le plateau de tournage.

MASQUES

Toute personne ne se trouvant pas devant la caméra portera un masque. Chaque collaborateur prévoira son propre masque.

VENTILATION

Le virus se propage principalement par les aérosols. Lors du tournage d'intérieurs, les pièces doivent être ventilées. L'utilisation d'un compteur de CO2 pour mesurer la qualité de l'air peut être un outil utile à cet égard.

HYGIÈNE DES MAINS

Une bonne hygiène des mains est important pour prévenir la propagation du virus. Par conséquent, la production mettra à disposition en quantités suffisantes le matériel nécessaire pour se laver les mains avec du savon et de l'eau et / ou un gel hydroalcoolique.

INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE

Les surfaces de contact seront régulièrement désinfectées : cela inclut les poignées de porte, les surfaces, les sanitaires, etc.

COVID – 19 MANAGER

Pour chaque production avec une équipe de plus de 10 personnes, un Covid-19 Manager sera nommé, celui-ci sera responsable du respect de la distanciation sociale et de toutes les règles d'hygiène décrites dans ce document et dans le guide sectoriel.

Pour les équipes de moins de 10 personnes, un membre de l'équipe de production désigné sera responsable du respect de ces directives.

CAST

Pendant les prises de tournage, les comédiens peuvent être présents sur le plateau sans masque, à condition d'avoir un Covid Safe Ticket (CST). Ils doivent porter des masques en dehors du plateau et pendant les répétitions.

EQUIPE

L'installation, le prélight et le tournage sont organisés de telle manière que seul un nombre limité de personnes doivent être présentes à la fois sur le plateau, surtout dans un espace fermé.

MATERIEL TECHNIQUE

Le matériel technique est désinfecté quotidiennement. Les fournisseurs externes doivent désinfecter eux-mêmes leur matériel.

DEPARTEMENT DECO

Le département artistique suit les règles d'hygiène applicables. Tous les accessoires et éléments de décoration doivent être désinfectés quotidiennement.

LE STYLISME

Le styliste s'assure que les vêtements apportés peuvent être portés en toute sécurité. Les comédiens s'habillent sur le plateau dans un espace dédié à cet effet sous surveillance et sur les conseils du styliste, bien sûr dans le respect de la distance sociale.

COIFFURE & MAQUILLAGE

Le maquilleur / coiffeur peut appliquer lui-même le maquillage / coiffer, à condition que les mesures d'hygiène soient respectées (une bonne hygiène des mains et le port d'un masque sont indispensables). Le matériel de maquillage et de coiffure fourni sera désinfecté entre chaque acteur.

CATERING

Les places pour la pause déjeuner sont organisées de manière à limiter le nombre de personnes assises ensemble à une même table. Un espace libre suffisant est prévu entre les différentes tables. Le nombre de personnes présentes dans une même pièce est limité autant que possible et la pièce est ventilée si possible.

CAR POOLING / TRANSPORT

Tous les déplacements professionnels en voiture/bus/camion sont autorisés sous réserve du respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale :

- rester à distance
- porter un masque
- ventilation maximale

Ceux qui viennent par les transports publics (train, tram, bus) doivent suivre les instructions des compagnies de transport.

AGENCE/CLIENT

Afin de garantir un flux de travail efficace, il est recommandé d'avoir une représentation sur le plateau du client et de l'agence. Cependant, il est conseillé de la limiter au minimum autant que possible. Il est recommandé d'indiquer pendant la phase de pitch combien de personnes seront présentes sur le plateau.

POST-PRODUCTION

Afin d'assurer le bon déroulement des présentations et enregistrements post-production, il est recommandé de les réaliser en sur place, sous réserve des mesures d'hygiène et de santé applicables (port d'un masque, distanciation sociale, etc.). Les cellules et le matériel technique doivent être nettoyés quotidiennement.

ASSURANCE

Aujourd'hui l'assurance d'une production cinématographique ne couvre pas les pertes et/ou dommages, les coûts engagés directement ou indirectement, en tout et/ou en partie par le virus Covid-19.

Les annulations ou déplacements (reports) des tournages dues au virus Covid-19 ne sont pas couvertes par les compagnies d'assurance et ne peuvent donc pas être la responsabilité de la maison de production indépendante.

Il est important de préciser que les coûts résultants de personnes qui étaient en outre assurées dans l'assurance «No Show / Non Appearance» ne sont pas non plus assurés par les compagnies d'assurance, s'il s'avère que leur absence est le résultat direct ou indirect du virus Covid-19.

Dès que cela changera, nous ne manquerons pas de le communiquer.

TAKE CARE OF YOURSELF AND OTHERS & HAVE A SAFE